

Image not found or type unknown



refus garde alternée

Par **cl0209**, le **15/10/2019** à **17:04**

Bonjour,

Je suis séparée depuis un an du père de mon fils âgé de 3 ans. Il vient de m'annoncer de son souhait de demander la garde alternée. Je refuse ce mode de garde car nous sommes radicalement opposé sur l'éducation de notre fils.

Comment prendre les devants et démontrer que ce mode de garde serait déstabilisant pour notre fils ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **15/10/2019** à **17:43**

Bonjour

En faisant appel au J.A.F, via votre avocat.